

Objet **[INTERNET] carrière de calypso**
De gaspard de Vignemont <gas2v@yahoo.com>
À pref-icpe@savoie.gouv.fr <pref-icpe@savoie.gouv.fr>
Date 12/10/2021 11:44



Monsieur le commissaire enquêteur

Je vous contacte aujourd'hui pour donner mon avis sur la réouverture de la carrière de Calypso étant sur les communes de Montricher-Albanne et Saint-Martin-la-Porte (73).

Je suis en faveur de la réouverture de ce site pour plusieurs raisons.

Premièrement la carrière étant déjà présente je ne vois pas l'intérêt de la laisser vacante alors il reste de la matière à exploiter. De plus le projet du Lyon-Turin, qui se déroule à proximité du site, va avoir besoin de la matière extraite par la carrière de calypso. Or aujourd'hui avec les objectifs de réduction des GES, il serait intelligent d'utiliser les matériaux de cette carrière, dont le temps de transport serait moindre, plutôt que d'acheminer ces mêmes matériaux de plus bas dans la vallée.

Deuxièmement, comme le montre l'étude d'impact, le bruit ne dérangera, au-dessus du seuil autorisé, les locaux. Il s'en va de même pour les émissions de poussière car la matière va être descendue par un puit de transfert et des convoyeurs à bande souterrains.

Dernièrement l'étude d'impact explicite parfaitement les mesures prises par rapport aux divers milieux naturels. Le fait que seul les objectifs d'évitement et de réduction, bien appliqués bien sûr, suffisent à faire en sorte que la carrière n'ai pas un impact déraisonnable sur la nature me convient.

Cordialement,

Gaspard de Vignemont.